

FONDATION
HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

GRAND DÎNER de la Fondation Hospices Civils de Lyon

Au profit de
l'innovation médicale

Mardi 29 Septembre 2026
au Matmut Stadium

PARTICIPER AU GRAND DÎNER DE LA FONDATION HCL, C'EST...

- Vous associer à une soirée riche en découvertes et en échanges, le temps d'un dîner d'exception.
- Partager avec vos clients, collaborateurs, amis, les **plaisirs** de la table autour d'un dîner raffiné accompagné de grands crus.
- Contribuer au financement d'**innovations technologiques** et **médicales** décisives, préfigurant la médecine de demain...
- Contribuer au rayonnement et à l'attractivité de **votre territoire**.
- Vous donner l'opportunité (si vous le souhaitez) d'un temps d'**échanges** privilégiés avec un dirigeant ou un médecin des HCL accueilli à votre table.

C'EST AUSSI ET SURTOUT...

Agir pour une cause qui nous concerne **tous**, avec des retombées concrètes dans **vos hôpitaux**, pour votre santé, celle de vos proches, celle de vos collaborateurs...



CHAQUE ANNÉE, DES CENTAINES DE MILLIERS DE VIES SONT ENTRE NOS MAINS...

Aujourd'hui, nos prochaines innovations sont entre les vôtres !

BULLETIN DE RÉSERVATION

Réservation au nom de la **SOCIÉTÉ** :

N° SIREN : Forme juridique :

Le N° SIREN et la forme juridique sont nécessaires pour la délivrance d'un reçu fiscal au titre de l'IS

Adresse :

Code postal : Ville :

DIRIGEANT M. Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone(s) :

Email :

INTERLOCUTEUR OPÉRATIONNEL M. Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone(s) :

Email :

REÇU FISCAL

Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal ? Oui Non

Si oui : Dénomination sociale pour le reçu fiscal :
(si différente du nom commercial)

Destinataire pour l'envoi du reçu fiscal : M. Mme

Nom : Prénom :

Fonction :

Adresse :

Téléphone(s) :

Email :

Pour nous permettre de valoriser votre soutien dans les différents **supports de communication** qui seront réalisés à l'occasion de l'événement, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser **vos logos en haute définition** (formats eps ou jpg) à : fondation.hcl@chu-lyon.fr

RÉSERVATION DE TABLE(S)

Je réserve **TABLE(S)** de 10 personnes x 5 000 €

pour la somme totale de €

Coût réel par table après déduction fiscale IS : 2 000 €

Parmi les 10 personnes de ma table :

- Je souhaite que la Fondation HCL invite de ma part un représentant des HCL
J'opte pour un médecin un dirigeant je n'ai pas de préférence

Si vous connaissez personnellement un représentant des HCL que vous souhaitez inviter, merci de nous l'indiquer :

Pour ne pas interférer avec l'organisation de l'événement, merci de ne pas solliciter directement la personne, nous nous en chargerons pour vous.

- Je ne souhaite pas inviter de représentant des HCL

OU

RÉSERVATION DE PLACE(S) À L'UNITÉ

Je réserve **PLACE(S)** x 500 €

pour la somme totale de €

Coût réel par place après déduction fiscale : IS : 200 € IFI : 125 € IRPP : 170 €

RÈGLEMENT (à la réservation)

Le règlement se fait à la réservation. Merci de votre compréhension.

Par chèque
à l'ordre de "Fondation HCL"

Par carte bancaire



Réservation en ligne
Table(s) de 10 personnes



Réservation en ligne
Place(s) à l'unité

Par virement

VIREMENT DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

RIB : 17806 00955 04103749226 68
IBAN : FR76 1780 6009 5504 1037 4922 668
BIC : AGRIFRPP878

En cas de règlement par virement, et si vous avez demandé un reçu fiscal :
merci de vous assurer que la structure au nom de laquelle le reçu doit être émis figure bien dans le libellé du virement.

Si vous souhaitez recevoir une note de débit (faisant fonction de facture) pour permettre à vos services comptables de procéder au règlement, merci de cocher cette case :

Merci de nous retourner ce bulletin de réservation :

- par courrier accompagné de votre règlement par chèque, à
FONDATION HCL - BP 2251 - 3, quai des Célestins 69229 LYON cedex 02
- ou par mail accompagné de votre avis de virement, à fondation.hcl@chu-lyon.fr

N'oubliez pas de nous adresser ce bulletin de réservation même si vous avez confirmé votre participation par téléphone ou par mail, et même si vous avez déjà procédé au règlement. Il nous est indispensable, tant au plan administratif que pour des raisons d'organisation. Merci.